

COMMUNICATION SUR LE PROGRES COP – 2022

1 - Renouveau de notre engagement :

La SA SYREC renouvelle son engagement envers l'initiative du Global Compact et ses principes. Nous avons intégré le Global Compact en 2018 dans la mesure où les principes fondateurs sont fortement partagés au sein de notre entreprise. Nous mettons à jour notre site internet pour présenter nos actions au regard de notre fonctionnement en conformité avec les valeurs partagées du Global Compact.

2 - Nos actions 2021-2022 :

En 2021-2022, nous avons maintenu nos actions de formation, et de formalisation de nos travaux en faveur de la lutte contre le blanchiment dans la mesure où lesdites formations font partie intégrante de notre exercice professionnel.

Nous avons continué d'investir dans notre outil technologique pour promouvoir les réunions en Visio- conférences, le télétravail à raison d'une journée par semaine.

Force est de constater l'utilité de ce mode de fonctionnement lorsque le COVID 19 est apparu.

Nous avons formalisé, comme chaque année, les engagements de tous nos collaborateurs qui ont tous ainsi signé les engagements de confidentialité, les engagements RGPD, la charte d'éthique, la charte informatique. En ce qui concerne le RGPD, nous avons mis en œuvre une politique de formation qui a permis d'obtenir la certification DPO AFNOR de notre responsable informatique. En 2021, les formations visant à la digitalisation de notre cabinet ont été lancées. Un plan de travail a été mis en place visant à intégrer une nouvelle vision du fonctionnement de notre cabinet dans la digitalisation de nos relations notamment dans la tenue comptable des dossiers.

3 – Une crise sanitaire et économique qui perturbent nos activités et nos questionnements

La grande transition que l'on envisageait ou que l'on réclamait depuis longtemps seulement dans le discours, est devenue une réalité, une décélération, un ralentissement avec une prise de conscience collective vers un mode de vie alternatif.

Le temps est comme arrêté dans l'immobilité. Le futile est banni, et l'accessoire est reporté.

Notre réponse a été de maintenir notre activité aux services des entreprises, notamment celles qui ont été fortement impactées par la crise avec une assistance sociale au niveau des prises en charge des salariés concernés.

Un processus de création et d'organisation revue, visant à mieux réguler le lien social, est nécessaire.

4 - Notre réponse face à la crise

La réalité de la vie se trouve **dans la vertu de l'encadrement, de l'autodiscipline**, de la volonté d'apprendre pour soi par soi-même.

Nous devons gérer notre science avec conscience, avec l'audace de penser par soi-même, en faisant preuve de courage dans la réflexion. Il faut relancer la curiosité en suscitant une capacité à regarder le monde en face.

Nous avons déployé une panoplie de projets, de dispositifs, de schémas, de planifications pour améliorer notre gestion informatique.

De nouvelles cultures d'entreprises sont à imaginer pour répondre à notre changement de société. Il faut utiliser les outils techniques visant à améliorer le liant, le partage.

La professionnalisation des équipes a été poursuivie. Une réflexion sur l'accompagnement individualisé est en cours pour éviter les risques de marginalisation. Il convient donc de mieux observer pour recueillir et communiquer des éléments de diagnostic pertinent.

Notre colonne vertébrale repose sur une présence active de proximité. La proximité favorise la confiance grâce aux échanges.

4.1 Une meilleure gestion du temps

Travailler pour demain réclame donc de se confronter au réel. Notre rapport au temps nous oblige alors à reconsidérer nos priorités en rentabilisant le temps perdu avec certes les nouvelles technologies du virtuel, en privilégiant la sécurité de nos collaborateurs. Nous avons donc mis en œuvre de nombreux dispositifs pour protéger nos équipes pendant cette période délicate.

Nous avons donc finalisé deux audits de nos systèmes d'information et lancer des investissements importants dans notre technologie au niveau des matériels, de la sécurité, des logiciels en 2021 pour être prêt en 2022 à un lancement de la digitalisation de notre cabinet. Les investissements ont été réalisés, la phase de mise en place et de programmation des nouveaux outils se termine pour laisser place à une réflexion sur la méthode visant à repenser notre organisation à ces nouvelles technologies.

4.2 Mise en place de nouveaux repères :

L'important est de se donner des repères, une sorte de singularité avec souplesse et bienséance. Il faut traquer la perte de temps pour transformer le temps perdu.

Les normes deviennent un non-sens car elles impliquent un modèle de raisonnement unique qui nuit à l'esprit critique. C'est cependant cet esprit critique que nous devons développer et formaliser pour éviter d'entrer dans des **modes de fonctionnement stéréotypés**. La bienveillance, la neutralité, l'impartialité, le respect de toutes les parties doivent rester notre socle de mode de fonctionnement.

4.3 La nécessité d'être créatif en innovant :

Notre temps est, en effet, limité alors ne le perdons pas à vivre la vie d'un autre. Et, plus important que tout, ayons le courage de suivre notre cœur et notre intuition pour continuer à avancer dans la bienveillance, dans la liberté du conseil avec des outils modernisés.

Il faut donc tisser de nouveaux liens avec des interlocuteurs de proximité pour être plus proche de la réalité des besoins afin de mieux contribuer à réduire les sentiments d'isolement au travail.

Il faut ainsi contribuer à entretenir et favoriser l'accès aux services avec une bonne connaissance du terrain.

5 - Conclusion

- Rester libre ne veut pas dire adhérer,
- Autoriser ne veut pas dire cautionner,
- Décrire vise à construire un raisonnement dans le respect du contradictoire bienveillant.

La gestion éthique repose sur nos convictions et nos valeurs. Nos outils technologiques sont devenus une réelle priorité. Nous continuons à développer ces outils pour assurer une communication en temps réel envers tous ceux que nous accompagnons.

La protection de nos collaborateurs par un renforcement des mesures d'hygiène devient une seconde priorité.

La crise qui s'atténue mais qui ne se termine pas doit donc nous conduire à reposer notre conception des priorités en créant un mouvement vers la vie qui nous permettra d'avancer dans une nouvelle aire de relations. Nous maintiendrons les règles de distanciation dans notre fonctionnement pour protéger nos équipes, nos partenaires et tous ceux qui nous font confiance depuis 48 ans.